



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 37.2018

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 28
 Qui ont pris part à la délibération : 18 Pour : 18 Contre : 0

Date de la convocation : 15 mai 2018

L'an deux mille dix huit et le vingt deux mai à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. LABORDE. PONS. M. THOMAS. Mmes ALEXANDRE. DENES. VERNIER.

Pouvoir : M. PEGOURIE à M. GADEN.

Absents excusés : MM. IGOUNET. PEGOURIE. POUVILLON. RICAUD. VALMY. Mmes ESTAUN. FABREGAS. FOISSAC. OVADIA. SOULIER. VIGNE DREUILHE.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : SYNDICAT BASSIN HERS GIROU : ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE

Exposé :

Au cours de sa séance du 5 avril 2018, le Comité syndical du Syndicat du Bassin Hers Girou s'est prononcé favorablement sur la demande d'adhésion des deux collectivités suivantes : la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère.

Conformément à l'article L 5211.18 du Code général des collectivités territoriales, il est nécessaire que le Conseil municipal soit consulté.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu l'article L 5211.18 du Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de M. THOMAS, Conseiller municipal, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'approuver l'adhésion des Communautés de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et Piège Lauragais Malepère au Syndicat du Bassin Hers Girou.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20180522-22052018_37-DE
Reçu le 31/05/2018
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,
OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=M
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRIE
D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB
AN,C=FR
30/05/2018

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE